



COMITE DU BOIS

CEE/NU

Commission économique pour l'Europe des Nations unies

63^{ème} SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Septembre 2005

Direction générale de la forêt et des affaires rurales
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du Développement Economique

SOMMAIRE

1. Tendances économiques générales et contexte politique	3
A. Note de conjoncture INSEE, juin 2004.....	3
B. Politiques publiques et initiatives privées en matières de produits forestiers.....	3
2. Evolution des marchés des produits forestiers	6
A. Matière première bois.....	6
B. Bois énergie et politiques de promotion.....	10
C. Produits forestiers certifiés.....	11
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur-ajoutée.....	12
E. Sciages résineux.....	13
F. Sciages feuillus (tempérés et tropicaux).....	15
G. Panneaux dérivés du bois.....	17
H. Pâte à papier et papiers cartons.....	19
3. Tableaux	22
A. Indicateurs économiques (commerce extérieur).....	22
B. Production et commerce des produits forestiers en 2004, 2005 et 2006.....	25

Ce rapport intègre des données du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère en charge de l'agriculture, du Service des études et des statistiques industrielles du ministère en charge de l'industrie (SESSI 2004 Le bois en chiffres) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que des informations fournies par divers organismes de la filière forêt-bois : la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL), la Fédération nationale du bois (FNB), Le Commerce du bois (LCB), l'Office national des forêts (ONF), PEFC France, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC), l'Union des industries des panneaux de process (UIPP).

Contacts : veronique.joucla@agriculture.gouv.fr

1. TENDANCES ECONOMIQUES GENERALES ET CONTEXTE POLITIQUE

A. NOTE DE CONJONCTURE INSEE - JUIN 2005

Une croissance en décélération

L'entrée de l'économie française dans une phase de croissance moins robuste à partir de la mi-2004 a été confirmée par les chiffres du premier trimestre de 2005. La faible progression du PIB qui y a été observée tient d'abord aux échanges extérieurs, les exportations françaises continuant de ne guère profiter de la reprise mondiale et souffrant de la faible demande des pays voisins. Elle résulte également de l'affaiblissement du mouvement de stockage enregistré en 2004. Toutefois, le maintien d'une demande intérieure dynamique, tant par la consommation des ménages et les achats de logements que par l'investissement des entreprises, constitue un atout pour un rebond de l'économie française. Celui-ci ne se concrétiserait cependant pas au deuxième trimestre. Les dernières enquêtes ne signalaient qu'une atténuation de la phase de dégradation conjoncturelle dans l'industrie.

À la veille de l'été, l'environnement international de la zone euro, bien qu'en décélération progressive, est encore porteur. Ainsi l'économie américaine connaîtrait une croissance de 3,4% cette année, contre 4,4% en 2004. Par ailleurs, la détente observée sur le taux de change de l'euro devrait renforcer les capacités d'exportation de la zone. La hausse des prix modérée (inflation inférieure à 2% en fin d'année dans la zone euro) autoriserait le maintien de conditions monétaires très favorables.

Ce contexte ouvre en France la perspective d'un retour de la croissance au second semestre vers sa tendance de moyen terme. Toutefois, compte tenu de la médiocre performance du début d'année, 2005 ne serait pas un bon millésime en termes de croissance (1,5%). Le profil de l'activité se répercuterait sur celui de l'emploi marchand. Celui-ci stagnerait au premier semestre et progresserait très modérément au second. L'inflation se stabiliserait autour de 1,5% au second semestre, autorisant une progression du pouvoir d'achat en 2005 comparable à celle de 2004, et ainsi une augmentation de la consommation un peu supérieure à 2%.

Le principal aléa sur ces perspectives est celui qui pèse sur le redémarrage de la demande intérieure chez les pays voisins continentaux. Sa probabilité serait renforcée par la hausse du prix du pétrole. En effet, la situation actuelle de quasi-saturation des capacités de production face à une demande ne manifestant aucun signe de faiblesse rend les cours très vulnérables.

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES EN MATIERE DE PRODUITS FORESTIERS

Les politiques et initiatives publiques

Le ministre chargé de l'agriculture a affirmé, en avril 2005, quatre axes majeurs pour la politique forestière :

- Valoriser la forêt, encore insuffisamment exploitée, de manière à développer l'industrie du bois et créer des emplois.
- Conforter la gestion durable des forêts.
- Valoriser la biomasse forestière.
- Mieux s'impliquer dans les démarches internationales et communautaires de valorisation et de protection de la forêt.

Dans ce cadre, il a affirmé l'importance qu'il accordait à la certification forestière, a exprimé son souhait de voir progresser celle-ci sur le territoire métropolitain et a demandé que soit engagée la certification de la forêt guyanaise. Il a également fait connaître sa volonté de voir

se rapprocher, dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle, les grands schémas internationaux de certification

Plus particulièrement en ce qui concerne le secteur du bois, les initiatives suivantes ont été menées :

La mise en place d'une structure interprofessionnelle - L'élaboration d'une véritable interprofession fédérant la filière et réunissant les participations professionnelles nécessaires s'est concrétisée en 2004 par la création de l'association *France Bois Forêt*, qui comprend l'essentiel des activités de production forestière, de récolte, de première transformation et d'utilisation du bois d'oeuvre. Cette structure a été reconnue par arrêté ministériel en mai 2005. Elle contribuera à certaines actions collectives comme la promotion du matériau bois et facilitera la création d'un observatoire économique de la filière bois, qui fait actuellement défaut.

Le transport des bois ronds – La maîtrise des coûts de transport entre pour une part importante dans l'amélioration de la compétitivité de la filière bois. Des dispositions en vue de faciliter le transport routier des bois ronds (tonnages autorisés, définition d'itinéraires...) ont été précisées par un décret de 2003 et une circulaire d'application parue le 19 juillet 2004. Ce dispositif est mis en place jusqu'en 2009.

Le développement de l'utilisation du matériau bois issus de forêts exploitées légalement et gérées durablement, dans le secteur public - Une circulaire sur les **Achats publics de bois** a été adoptée en avril 2005 par le Premier ministre. Elle engage les acheteurs de l'Etat, lorsqu'ils achètent des produits à base de bois, à intégrer dans les marchés publics des critères d'exploitation régulière et/ou de gestion durable des forêts d'où sont issus les bois concernés. La circulaire fixe des obligations d'information quant à l'origine des bois, au nom de l'espèce, aux coordonnées du fournisseur et précise les justificatifs qui peuvent être fournis pour apporter la preuve d'une gestion régulière des forêts. Les certificats de gestion durable des forêts, tout comme les écolabels font partie de ces justificatifs. En 2007, 50% des achats publics de bois devront disposer d'une telle garantie et 100% en 2010. Cette circulaire concerne toutes les origines de bois, tempérées ou tropicales.

Par ailleurs, un Groupe permanent d'étude des marchés « Développement durable – Environnement », a été créé en 2004 auprès du ministre chargé des finances. Il travaille notamment à l'élaboration d'un **guide pour l'achat public de bois** afin de développer l'utilisation de ce matériau.

Le soutien à l'utilisation du bois comme source d'énergie - Le bois fournit aujourd'hui plus de 9 millions de tep/an (tonne équivalent pétrole), soit 4% des besoins français en énergie. Le développement de ces utilisations énergétiques est indispensable pour atteindre les objectifs fixés, tant au niveau européen qu'au niveau national, et notamment celui de la loi sur l'énergie, avec une augmentation de 50 % de la production de chaleur d'origine renouvelable d'ici 2010. Pour renforcer concrètement cette dynamique, le Gouvernement a décidé d'abaisser à 5,5 % le taux de TVA pour la fourniture de bois à usage non domestique : cette disposition est proposée dans le projet de loi d'orientation agricole. De même, dès que la directive communautaire sur la TVA sera révisée, le Gouvernement fera bénéficier les abonnements aux réseaux de chaleur de la TVA à taux réduit.

Les initiatives privées

La fédération française des acteurs du commerce du bois « *Le Commerce du bois* » a élaboré une charte environnementale de l'achat et de la vente de bois. Cette charte a été lancée en juin 2005 après un travail d'élaboration et de consultations auprès des différentes parties prenantes mené en 2004. Elle formalise les engagements des acteurs du commerce

du bois vis-à-vis de la gestion durable des forêts. Notamment, elle prévoit que les membres adhérant à la charte s'engagent :

- à augmenter d'année en année, leur approvisionnement en bois issu de forêts certifiées ou en cours de certification,
- à améliorer l'information et le conseil aux clients et à promouvoir le bois issu de forêts gérées durablement.

Une série d'indicateurs est fixée et des audits seront réalisés par un tiers indépendant tous les deux ans.

2. ÉVOLUTION DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

A. MATIERE PREMIERE BOIS (Bois ronds, y compris les grumes de sciage et le bois de trituration)

RECOLTE FRANÇAISE

Suite aux tempêtes de décembre 1999, après deux années exceptionnelles de récolte en 2000 (46 Mm³) et 2001 (40 m³), les volumes de bois récoltés et commercialisés en 2002 (35,4 Mm³) sont revenus à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de 1999 (36 Mm³) et ont ensuite baissé de 8% en 2003.

En 2004, les données statistiques provisoires indiquent une stabilisation de la récolte autour de 32,9 Mm³ (+0,2% par rapport à 2003). La récolte de grumes diminue légèrement. Les baisses sont plus marquées sur le pin sylvestre, le douglas, le peuplier et le pin maritime. A l'inverse, le sapin-épicéa se redresse, alors que l'érosion sur le chêne et le hêtre semble enrayée. La commercialisation de bois de trituration progresse grâce à une hausse sensible de récolte en résineux. La production de bois de chauffage se redresse également.

Les évolutions de récolte sur ces cinq dernières années est très contrastée selon les essences et selon les catégories de produits. Les volumes commercialisés se répartissent comme suit :

- **5,65 Mm³ de bois d'œuvre feuillus, en léger recul par rapport à 2003 (-1,2%).** La récolte ne cesse de baisser depuis 2000 pour finalement être en recul de 29% par rapport à l'année 1999. La plus forte baisse est enregistrée pour le hêtre (-41% depuis 1999), pour le peuplier (-38%) et les feuillus précieux. Le chêne accuse une baisse de récolte surtout sur la qualité sciage (-20% en 5 ans) mais reste l'essence la plus récoltée et la moins touchée toutes qualités confondues (-13%).
- **13,9 Mm³ de bois d'œuvre résineux, en léger recul par rapport à 2003 (-1,4%) et à 1999 (-2,3%).** Cette évolution de la récolte de grumes résineuses par rapport à la période avant tempête est très contrastée : d'une part l'essor du Douglas (+ 64% par rapport à 1999), qui devance le pin sylvestre en recul de 33% sur la même période, et d'autre part la baisse de récolte du pin maritime, fortement marquée en 2003 et poursuivie en 2004 (-9% par rapport à 1999). Les sapins-épicéas, première catégorie résineuse récoltée depuis deux ans, confortent leur position devant le pin maritime, avec des volumes récoltés en 2004 en augmentation (+3,5%) et légèrement supérieurs à ceux de 1999 (+1,5%).
- **11 Mm³ de bois de trituration et d'industrie** (soit + 2% par rapport à 2003 et -1% par rapport à 1999) et **2,3 Mm³ de bois de feu**, dont les plaquettes forestières commercialisées par les exploitants forestiers en augmentation de 58%, tout en restant à un niveau modeste (135 000 m³).

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

En 2004, l'ensemble des coopératives forestières a commercialisé 4,7 Mm³ de bois, soit environ 14 % de la récolte française et près de 25% de la récolte issue de forêts privées. Le volume ainsi commercialisé marque enfin le retour à une progression régulière par rapport au niveau d'avant tempête de 4,4 Mm³.

85% des bois commercialisés par les coopératives sont vendus abattus et débardés, la plupart des ventes étant sous contrats d'approvisionnement en « bois rendus usine ». Les difficultés d'organisation rencontrées dans le transport par voie ferrée (fermeture de gares bois) et dans le transport routier ont freiné les échanges dans un contexte de marché globalement difficile, et peu prévisible à moyen terme.

L'engagement de la coopération forestière en matière de production de plaquettes forestières à destination de l'énergie est croissant. Les coopératives forestières sont maintenant engagées dans la mise en place concrète des plans d'approvisionnements des centrales de production d'électricité dont les projets ont été retenus dans le cadre d'un appel d'offre du Ministère de l'Industrie. La production de plaquettes forestières devrait ainsi être multipliée par plus de trois dans ces organismes à l'horizon de 2007, pour atteindre 250.000 tonnes. Cette politique est en cohérence avec les engagements pris par la coopération forestière et ses adhérents dans le cadre de la certification ISO14001 et PEFC. Le développement de cette source d'énergie renouvelable correspond également à des investissements croissants en matière d'amélioration de la gestion programmée des massifs, et de l'amélioration de la productivité de l'ensemble des travaux forestiers.

La récolte en forêts publiques en 2004

Les volumes de bois mobilisés en forêts publiques au cours de l'année 2004 confirment la bonne orientation de la demande et représentent 14.2 Mm³, soit en légère progression par rapport à l'année passée (+3%). Ils se répartissent de la façon suivante : 6.5 Mm³ en forêts domaniales et 7.7 Mm³ en forêts des collectivités relevant du régime forestier.

Pour mémoire, ce sont 13.9 Mm³ qui ont été mobilisés en 1999, 20.9 Mm³ en 2000, 15.2 Mm³ en 2001, 12.1 Mm³ en 2002 et à nouveau 13.8 Mm³ en 2003. Le niveau des volumes mobilisés en 2004 montre qu'au travers de la poursuite de l'effort de dynamisation des pratiques sylvicoles menées par l'ONF, dans le respect des principes de gestion durable des forêts, l'approvisionnement de la filière bois est maintenu.

Les bois sont vendus « sur pied » à 86 % (dont 74 % en bloc et 12 % à l'unité de produits), les 14 % restant ayant été façonnés et vendus bord de route.

Les prix du bois en 2004

Les données suivantes proviennent de l'analyse des ventes de l'Office national des forêts (qui commercialise environ 43% de la récolte française en 2004), et donnent un aperçu de l'évolution du marché pour les principales essences, à la fin de l'année 2004.

A la faveur d'un environnement économique porteur sur de nombreux secteurs d'activités, les marchés du bois se sont révélés également bien orientés même si la traduction immédiate sur les cours n'a pas été à la hauteur des attentes. En effet, faute d'enregistrer une hausse moyenne significative des cours sur des marchés fortement contraints en terme de prix (réduction des marges, concurrence étrangère...), c'est au moins et enfin une stabilisation réelle de ces cours moyens qui a pu être constatée sur la plupart des essences. Après plusieurs années consécutives de baisse, les prix obtenus aux ventes de l'automne 2004 retrouvent la voie de la croissance.

En effet, au terme des 83 ventes d'automne de l'ONF, le prix moyen (toutes essences et toutes catégories confondues) enregistre une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente et s'affiche à 32,9 €/m³ (contre 32,2 en 2003). La baisse des cours du hêtre s'est poursuivie, même si celle-ci a été limitée par rapport aux années passées, les résineux blancs sont restés stables et les hausses les plus marquées ont concerné le chêne et le pin maritime. En moyenne, les prix du bois progresse donc très légèrement.

Le taux d'invendu direct moyen est cette année encore très élevé (39%), mais ce taux d'invendu ne reflète pas exactement le niveau réel du marché puisque de nombreuses transactions ont lieu à l'issue de la campagne de ventes d'automne. Cependant, ce taux d'invendu reste un bon indicateur de l'orientation de la demande et de la concurrence à un instant donné. Une analyse détaillée des lots restés invendus montre le degré de sélectivité des entreprises, qui continuent de boudier ou de fortement déprécier les lots d'exploitation difficile (à forte pente ou ayant des distances de débardage importantes) ou ceux présentant un mélange d'essences d'usages trop différents (cas des hêtres dans les lots de chênes). De même, les lots de bois de qualité courante à prélèvement trop faible sont ignorés.

L'évolution des cours par essence exposée ci-dessous montre cette année encore de nettes disparités entre les marchés du bois, avec un attrait particulier pour le chêne.

- **Le chêne** : Les marchés du chêne ont confirmé leur très bonne orientation, avec une demande toujours active. Malgré un euro fort pénalisant le marché des tonneaux à l'export, la qualité merrain (grain fin) reste très recherchée, à des prix en augmentation de 5 à 10 % parfois, par rapport à l'automne dernier. Les bois de qualité plus courante se sont également bien vendus, tirés par un marché du parquet en forte progression (notamment le parquet large). A noter l'intérêt marqué pour les bois susceptibles de produire des plots de qualité menuiserie. Le prix moyen du chêne progresse de plus de 2 % cet automne par rapport à l'automne 2003, à près de 71 €/m³.
- **Le hêtre** : Les marchés du hêtre ont souffert cette année encore, conséquence d'une demande en sciages en pleine évolution. Les débouchés vers l'Asie sont devenus très limités, accentués par une concurrence en provenance d'Europe de l'Est très active. De nouveaux marchés vers les pays du Maghreb existent, mais à des prix toujours très bas sur les produits de qualité beaucoup plus courante, concernant principalement les bois de futaie à proportion de cœur rouge. L'industrie de transformation du hêtre s'oriente maintenant vers la standardisation et l'automatisation des process pour en limiter les coûts de production, avec toutes les conséquences qui en découlent en termes de calibrage des produits et des coûts d'approvisionnement. Pour les bois de qualité de taillis sous futaie, à cœur blanc, la demande est restée soutenue, à des prix en hausse. A titre d'exemple, alors que les bois de futaie se vendent entre 40 et 60 €/m³, ceux issus de taillis sous futaie partent de 80 à 120 €/m³ en moyenne. Poursuivant cette phase de rééquilibrage des prix en rapport avec les utilisations nouvelles des produits, le cours moyen du hêtre chute de près de 8 % par rapport à l'automne 2003, à 32 €/m³.
- **Le sapin-épicéa** : Les marchés du sapin-épicéa se sont redressés à la faveur du dynamisme exceptionnel de la construction en France et de la réduction des « stocks tempêtes ». Par ailleurs, contrairement aux années précédentes, les volumes de bois scolytés et déperissants ont été moins importants que prévu notamment dans le quart nord-est de la France, contribuant à redonner de l'attrait aux lots de bois frais. Autre élément favorable, le bon niveau d'activité du secteur de l'emballage, réactivé par le dynamisme de la reprise mondiale. Cependant, la production française de sciages ne répond que partiellement aux besoins des marchés. Les volumes produits sont insuffisants en regard du niveau actuel de l'activité et la qualité des produits pas suffisamment standardisée et normalisée. Les entreprises doivent également pouvoir fournir des quantités très importantes très rapidement. Par conséquent, les importations de sciages progressent également fortement et les prix sont serrés. Le prix moyen du sapin recule de 3 % cet automne par rapport à l'automne 2003, à 29 €/m³, tandis que celui de l'épicéa gagne 1 % à un peu moins de 30 €/m³.
- **Le pin sylvestre** : Les marchés du pin sylvestre sont jugés moyennement actifs, tirés d'une part par le secteur de l'emballage mais très concurrencés d'autre part par la disponibilité importante en produits de qualité médiocre (calage, palette...) en sapin-épicéa de ces dernières années. Il faut également tenir compte du faible nombre d'unités de transformation dédiées à cette essence et par conséquent du peu de concurrence qu'elle suscite. Le prix moyen du pin sylvestre progresse cependant de près de 5 % cet automne par rapport à l'automne 2003, à 19 €/m³.
- **Le pin maritime** : Les marchés du pin maritime confirment leur très bon niveau d'activité avec toujours une demande de grumes extrêmement vigoureuse des transformateurs espagnols. Après avoir enregistré une baisse en 2003, les cours se sont replacés à des niveaux connus précédemment et ce malgré la pression internationale toujours croissante de produits similaires originaires d'Amérique du

Sud notamment (pin radiata). Le prix moyen du pin maritime regagne près de 19 % cet automne par rapport à l'automne 2003, à plus de 25 €/m³.

- **Le bois d'industrie** : la situation est jugée bonne sur l'ensemble du territoire avec un volume d'échange conséquent en 2004 sur la quasi-totalité des produits proposés, à des prix en hausse malgré les annonces faites par les industriels de réduire leurs coûts d'approvisionnement. Le bon niveau de l'activité économique mondiale a permis en 2004 de rattraper un certain nombre de retards pris dans les opérations sylvicoles, à noter cependant un intérêt moins marqué pour les éclaircies de chêne dans le grand Ouest de la France. On notera également que les usines de MDF et surtout d'OSB ont connu des périodes de rupture de stock.

Les perspectives de récolte pour 2005

Les perspectives pour l'année 2005 sont plutôt bonnes pour les marchés du bois en général, dans un contexte global de renchérissement de la plupart des matériaux de construction (acier, aluminium, PVC). Des hausses de prix seraient a priori possibles sur la plupart des produits issus de la première transformation.

Cependant, des freins importants subsistent et risquent de ralentir malgré tout la poursuite de la remontée des cours des bois. La parité euro/dollar, malgré une dépréciation récente du cours de l'euro, demeure toujours défavorable aux exportations hors zone euro et la situation sur le marché des changes en 2005 ne devrait pas permettre d'inverser rapidement cette tendance. Un autre élément à prendre en compte est la forte augmentation des coûts de transport, en relation directe avec l'évolution des cours du pétrole et la progression de la demande.

Ainsi, les quelques signes encourageants témoignant de la bonne orientation de la conjoncture économique sont à nuancer selon les principales essences concernées et également selon les régions.

Pour les feuillus, le chêne devrait conserver sa bonne orientation, mais de façon différenciée suivant les produits. Alors que les prix des gros bois de chêne pourraient se stabiliser à un niveau élevé, ceux des bois de diamètre moyen (plots, parquets...) devraient encore subir de fortes augmentations, de l'ordre de 10 à 15 %. Sur le hêtre par contre, hormis les plus belles qualités (bois blancs issus de taillis sous futaies), la demande devrait rester peu soutenue. Les marchés du hêtre sur le Nord de la France se sont fortement réduits, en grande partie du fait de la réorientation, au profit du chêne, de l'activité des unités locales de transformation et de la perte de débouchés sur l'Espagne et l'Italie. Seul le hêtre pyrénéen devrait connaître un certain courant d'affaires, à rapprocher de la forte demande locale en bois d'industrie, ceci toutefois à des prix très bas.

Pour les résineux, la demande devrait rester soutenue en sapin-épicéa (Rhône-Alpes, Franche Comté, Lorraine et Alsace notamment) à la faveur de la très bonne activité dans la construction, avec toutefois des variations de prix entre régions liées à la présence ou non d'une concurrence active. De plus, les volumes de bois scolytés ou déperissants devraient rester en net retrait par rapport à l'an dernier et concourir aussi à la bonne tenue des prix. Pour les résineux rouges (pin maritime, pin sylvestre ou douglas), les cours devraient pouvoir également enregistrer des hausses.

Pour le bois d'industrie, aussi bien feuillus que résineux, la demande devrait être très soutenue, occasionnant une meilleure tenue des cours, en augmentation de l'ordre de 10 à 20 %, mais à des prix toujours bas. Il faut également noter la pression croissante de grands groupes papetiers sur l'approvisionnement en bois certifiés PEFC.

En conclusion, pour la quasi totalité des essences, les marchés semblent pouvoir se maintenir sur une orientation plutôt favorable. Si la demande en volume ne fait que confirmer une tendance déjà bien amorcée en 2004, il est possible d'envisager pour 2005 des prix en progression également, excepté certainement pour le bois d'œuvre de hêtre.

LES ECHANGES DE BOIS EN 2004

Concernant les bois ronds, après deux années d'excédent suite aux tempêtes de 1999, le solde est redevenu déficitaire depuis le milieu de l'année 2002 et retrouve son niveau d'avant 1999, - 16 M€. Sur l'année 2004, les exportations de bois ronds tempérés baissent de 4% par rapport à l'année précédente. Les effets des tempêtes de 1999 s'achèvent, mais les exportations restent supérieures en 2004 aux volumes de 1999 d'avant tempête, notamment pour les résineux.

Les importations de bois ronds tropicaux toujours en baisse

Les importations de bois ronds tropicaux sont en diminution régulière depuis plusieurs années. Après un pic à près de 190 M€ en 2000, les importations en valeur sont descendues en-dessous de 120 M€ en 2004. En quantité, après avoir atteint près de 830 000 m³ en 2000, elles dépassent actuellement tout juste la barre des 500 000 m³.

Cependant, l'augmentation des prix, qui atteignent en moyenne 255 €/m³ en 2004, traduit un glissement dans la proportion des essences. Tout en restant prédominante, la part de l'okoumé se réduit de 36 à 32 %, tandis que celle des bois divers se réduit de 46 à 41 %. En quantité absolue, cette chute est évidemment beaucoup plus brutale. En revanche, des essences plus « nobles » augmentent à la fois en quantité et en part de marché : le sapelli, l'acajou d'Afrique, l'iroko et le sipo.

La quasi totalité des bois ronds importés proviennent d'Afrique de l'Ouest. Le Gabon en est le premier exportateur (56 % en 2004), suivi par le Congo-Brazzaville (25 %) qui s'est substitué au Libéria après l'embargo décidé par les Nations-Unies, puis par la République démocratique du Congo et le Cameroun (5 % chacun).

B. BOIS ENERGIE ET POLITIQUES DE PROMOTION

Le bois est la première énergie renouvelable française. Sa consommation équivaut à plus de **9 millions de tep/an** (tonne équivalent pétrole) soit 4% des besoins français en énergie

Les utilisations actuelles du bois pour la fourniture d'énergie se répartissent de la manière suivante :

- 80 % de cette énergie est utilisée dans l'habitat individuel : un ménage sur deux est équipé d'un chauffage au bois, souvent associé à une autre énergie, notamment l'électricité,
- 18 % de cette énergie est utilisée dans des chaufferies liées à une industrie, relevant en majorité du secteur bois,
- 2 % de cette énergie concerne des chaufferies collectives.

Les utilisations collectives et industrielles sont en progression régulière sous l'effet du Programme Bois Energie coordonné par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui a démarré en 2000 et qui prévoit l'installation de plus de 1000 chaufferies nouvelles, dont 600 dans le secteur urbain ou collectif et 400 dans le secteur industriel. Ce programme est actuellement réalisé à plus de 70%. Le plan Climat en a prévu la poursuite jusqu'en 2010.

La production 2004 de plaquettes forestières commercialisées par les exploitants forestiers est en augmentation de 58% sur un an, tout en restant à un niveau relativement modeste (135 000 m³).

L'utilisation traditionnelle du bois à usage domestique stagne. Pour soutenir cette consommation, un processus de normalisation a été initié, d'une part sur le combustible (norme NF), d'autre part sur les appareils (label « Flamme verte »). La dynamique d'équipement et de renouvellement des appareils est également favorisée par des déductions fiscales. Un crédit d'impôt de 40% a ainsi été adopté en 2005 pour tout achat

d'appareil domestique qui répond à des conditions de rendement énergétique et de limitation des émissions polluantes.

Il faut noter en 2004, le lancement d'appels d'offres du ministère délégué à l'industrie pour la production d'électricité à partir de biomasse. Ces projets ont un impact important sur la filière forêt-bois.

Parmi les quatorze projets retenus, une large part sont situés sur des sites industriels déjà existants du secteur bois (5 projets dans des papeteries, 2 dans des scieries) et trois autres projets sont des unités nouvelles de production faisant appel à 100% à un approvisionnement en plaquettes forestières. Au total, l'ensemble des projets nécessite de multiplier par près de cinq la production de plaquettes forestières (plus de 600 000 tonnes d'ici 2007).

Un prochain appel d'offres à lancer d'ici la fin de l'année 2005 devrait encore faire croître cette production.

Le lancement de ces projets énergétiques ont suscité, dans certains bassins d'approvisionnement, des tensions avec les industries de la pâte à papier et des panneaux. La question des approvisionnements est donc sensible et devra être suivi avec une attention particulière dans les mois à venir.

Une loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été adoptée le 13 juillet 2005 et prévoit :

- qu'il convient d'atteindre une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable de 21% de la consommation intérieure d'électricité totale d'ici 2010,
- que le développement des énergies renouvelables thermiques constitue une priorité et doit permettre, d'ici à 2010, une augmentation de 50% de la production de chaleur d'origine renouvelable.

Ces nouvelles orientations énergétiques vont conduire dans les années à venir à un recours important au bois-énergie (notamment pour la production de chaleur) conduisant à une récolte de bois complémentaire significative. Cette évolution devra faire l'objet d'un suivi et attentif de la part des pouvoirs publics.

C. PRODUITS FORESTIERS CERTIFIES

Certification des forêts et des chaînes d'approvisionnement à mi-2005

La certification de la gestion durable des forêts françaises poursuit sa progression en 2004 et 2005, notamment pour la certification PEFC, largement majoritaire en France.

En effet, au 1^{er} juillet 2005, plus de 3,8 millions d'hectares de forêts françaises sont certifiées PEFC (+12% en un an), soit 25% de la surface forestière française, se répartissant comme suit :

- 43% de forêts domaniales (plus de 1,5 million d'hectares, soit la totalité des forêts domaniales de production);
- 24% de forêts des collectivités (près de 0,85 million d'hectares, soit 38% de la superficie forestière des autres forêts publiques);
- 33% de forêts privées (1,2 million d'hectares, soit presque 12% de la superficie forestière privée).

L'objectif pour 2005 est de dépasser les 4 millions d'hectares certifiés.

Au 1^{er} juillet 2005, 737 entreprises ont leur chaîne de contrôle des approvisionnements certifiées PEFC (+42% en un an), dont plus 80% sont des entreprises d'exploitations

forestières ou des scieries. La quasi-totalité des entreprises produisant de la pâte et des panneaux de particules en France est certifiée PEFC.

L'objectif pour 2005 est de renforcer le développement au niveau industriel et de développer l'implantation dans la distribution. Le système PEFC prévoit ainsi de s'étendre prioritairement dans les secteurs de la menuiserie industrielle, de l'ameublement, du négoce et du papier qui montrent un intérêt croissant à la certification forestière. Plus de 1000 entreprises devraient disposer d'une chaîne de contrôle d'ici fin 2005.

En comparaison, au 1^{er} juillet 2005, 4 sites forestiers (tous privés) sont certifiés selon le système FSC, pour une surface totale de 0,015 million d'hectares, ainsi que près de 80 entreprises pour leurs chaînes de contrôle.

Récolte et commercialisation de produits certifiés en 2004

Depuis 2002, le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture observe la récolte de bois certifiés et la production de sciages certifiés issus de forêts gérées durablement. L'évolution la plus significative concerne la récolte de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement, dont le volume a été multiplié par 2,6 et atteint 20% de la récolte totale en 2004 avec plus de 6,7 millions de m³ (grumes et bois d'industrie et de trituration).

La production de sciages certifiés provenant de forêt gérée durablement est multipliée par 2,4 et atteint près de 9% de la production totale en 2004 avec environ 840 000 m³. Cette forte progression confirme la montée en puissance de la mise sur le marché de produits certifiés attendue en 2004 et devant se poursuivre en 2005, puisque les entreprises ayant leur chaîne de production certifiée sont environ 700 à mi-2005 contre 550 à mi-2004.

Perspectives de la certification

PEFC France a engagé en 2005 la révision de son référentiel. Ce nouveau référentiel devrait être mis en œuvre à compter de 2006. La révision de ce référentiel va être l'occasion d'un état des lieux sur la mise en œuvre des politiques qualité menées par les entités régionales depuis 2001. Cette révision inscrite dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue devrait permettre de renforcer les exigences que les acteurs se fixent en matière de gestion forestière.

La reconnaissance mutuelle des schémas de certification

Le développement des démarches de reconnaissance mutuelle des systèmes de certification est souhaitée par la France et le gouvernement français s'est engagé, dans le cadre de la communication sur les forêts présentée le 27 avril 2005 en Conseil des ministres à promouvoir, dans les instances internationales, les démarches de reconnaissance mutuelle des deux grands schémas PEFC et FSC.

D. PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

Après avoir réalisé dans le rapport 2004 un descriptif précis des secteurs de l'ameublement, de l'emballage et de la menuiserie en bois, seules les tendances seront indiquées cette année.

D.1. MEUBLES ET SIEGES EN BOIS : LE GROS POIDS DU DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FILIERE BOIS ET DERIVES

Le solde des échanges de meubles et sièges en France n'a cessé de se dégrader sur les cinq dernières années et la situation s'est fortement aggravée en 2004 du fait d'une

augmentation des importations de 11% cumulée à une baisse de 1% des exportations. Le solde de la balance dépasse -1,5 milliard € en 2004, s'aggravant de 20% et représentant ainsi 45% du déficit français total en produits forestiers.

D.2. MENUISERIES EN BOIS : LE DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SE DEGRADE TRES FORTEMENT

Le solde des échanges d'ouvrages de menuiserie en France n'a cessé de se dégrader sur les cinq dernières années et la situation s'est très fortement aggravée en 2004 du fait d'une augmentation des importations de 16% cumulée à une baisse de 3% des exportations. Le solde de la balance atteint -132 millions € en 2004 s'aggravant de 44%.

D.3. EMBALLAGE EN BOIS BRUT (HORS CARTON) : UN SECTEUR GLOBALEMENT EXCEDENTAIRE GRACE A LA TONNELLERIE

Globalement, les échanges commerciaux sont largement bénéficiaires grâce à l'exportation de tonneaux, même si celle-ci accuse une légère baisse en 2004 (-2%), le solde des échanges d'ouvrage de tonnellerie accusant un léger recul (260 millions € en 2004, soit -1% par rapport à 2003). Les Etats-Unis demeurent le principal client (près de 40% des exportations).

E. SCIAGES RESINEUX

LA PRODUCTION FRANCAISE

Malgré une forte diminution du nombre d'entreprises, l'industrie française du sciage voit sa production stabilisée à un niveau voisin de 10,5 Mm³ - les 11 Mm³ devraient être atteints d'ici deux ans - alors que la production européenne a globalement augmenté de 35%, portée par l'essor des sciages résineux (+ 40% de 1993 à 2003, pour une production UE15 de sciages résineux proche de 74 Mm³ en 2003). Concernant la production française de sciages résineux, elle suit la même tendance mais l'augmentation sur cette période est moins marquée en France (+17%). Celle-ci représente environ 10% de la production européenne en 2003 (source FAO).

Une première estimation statistique de la production de sciages résineux pour l'année 2004 annonce une augmentation globale de 2,7%, soutenue essentiellement par la poursuite de l'augmentation en sapin-épicéa (+7% par rapport à 2003). Les productions de pins maritime et sylvestre, quant à elles, sont en léger recul (-1,1% et -1,4% respectivement) après de fortes baisses enregistrées en 2003. La surprise de ces données statistiques provisoires vient du Douglas accusant une baisse de production de sciage de 13% en 2004 par rapport à 2003 ; ces résultats sont cependant à relativiser d'une part, parce qu'ils ne sont pas définitifs, d'autre part, parce que la tendance sur cinq ans demeure un essor remarquable de cette essence (+68% par rapport à 1999).

Le marché des sciages en France bénéficie actuellement du marché de la construction très porteur avec une augmentation en 2004 des surfaces autorisées à construire de 32% en logements collectifs et de 25% au cours du premier semestre 2005 en logements individuels par rapport à 2003. La rénovation est également forte consommatrice.

On constate très nettement un retour au bois, qu'il s'agisse de la maison ossature bois ou de l'utilisation du bois en extérieur : bardage, terrasse, mobilier de jardin, mais aussi de l'agencement intérieur. Ce contexte très positif pour le bois, et notamment pour les sciages résineux, devrait permettre des réajustements des prix de vente des sciages au tout début de l'automne 2005.

• **Sapin épicéa : 4,1 Mm³ de sciages produits en 2004**

↑ + 7% par rapport à 2003, dont il faut retenir la très forte progression des sciages de qualité menuiserie avec + 54% en 2004 ;

↑ + 18% par rapport à 1999.

Le raffermissement mondial du marché se traduit par une importante demande en bois (USA, Japon, Pays du Golfe), soutenue par une forte solvabilité (effet dollar et pétrole).

En France, la demande est soutenue sur tous les choix, notamment sur les produits destinés au secteur de la construction, mais les réajustements de prix nécessaires sont difficilement obtenus du fait de la concurrence des sciages importés.

En effet, les scieurs allemands ont considérablement développé leurs exportations de sciages sur les USA (+90% en un an), mais aussi vers la France (+15%).

• **Pin maritime : 1,8 Mm³ de sciages produits en 2004**

⇒ - 1,1% par rapport à 2003 ;

↓ - 19% par rapport à 1999, seuls les sciages qualité coffrage progressent de 8% sur cette même période, portés par le marché de la construction

En Aquitaine, les prix d'achat de la matière première sont jugés trop élevés par rapport aux possibilités du marché des sciages, du fait notamment de la concurrence des entreprises espagnoles.

Néanmoins, on enregistre un bon niveau de volumes commercialisés en charpente, emballage et coffrage mais à des prix insuffisants pour répercuter l'augmentation des coûts d'achat de la matière première. En revanche, la situation est jugée préoccupante sur les choix supérieurs. Cette essence subit un phénomène de mode, qui se traduit par un marché du lambris sinistré, une demande en parquet qui stagne, une concurrence d'autres essences pour la fabrication de moulures et une forte baisse de l'activité de l'ameublement.

Les scieries espagnoles rencontrent les mêmes difficultés qu'en France et sont confrontées à une forte concurrence d'importation de sciages de qualité en provenance d'Amérique latine, et à une délocalisation des entreprises du meuble sur la Chine.

• **Pin sylvestre : 0,58 Mm³ de sciages produits en 2004**

⇒ - 1,4% par rapport à 2003, cachant une forte disparité selon la qualité, seuls les sciages qualité charpente progressent de 20% en 2004, portés par le marché de la construction

↓ - 19% par rapport à 1999

La production en 2004 a fortement chuté tandis que les prix du sciage stagnent. Si les ventes de produits imprégnés de choix supérieurs destinés notamment à la jardinerie sont assez soutenues, en revanche les bois d'emballage sont difficiles à placer.

• **Douglas : 0,72 Mm³ de sciages produits en 2004**

↓ - 13% par rapport à 2003 (*données provisoires pour 2004*)

↑ + 68% par rapport à 1999

Malgré la baisse indiquée par les données statistiques provisoires pour 2004, la production de sciages de Douglas devrait poursuivre son essor dans les années à venir compte-tenu des disponibilités de ressources en pleine croissance sur les quinze prochaines années et des débouchés dans la construction, le bardage et autres utilisations extérieures. Une étude récente estime la production courante à 4,5 Mm³/an et indique que la récolte annuelle totale de Douglas pourrait atteindre 3 Mm³ en 2015 avec une part croissante de bois d'œuvre. En 2003, la récolte de grumes s'élève déjà à 1,6 Mm³.

LES ECHANGES DE SCIAGES RESINEUX EN 2004

En 2004, le solde de la balance commerciale s'est encore aggravé pour les sciages résineux de 8% par rapport à l'année précédente, en s'établissant à -472 M€. Les importations progressent de 8% et les exportations de 6% seulement, expliquant la dégradation du solde.

Les importations de sciages résineux poursuivent leur augmentation et l'Allemagne devient le premier pays fournisseur de la France, même si la Scandinavie constitue toujours la première zone d'importation.

Après plusieurs années de croissance, les importations de sciages résineux en 2004 atteignent 3,2 Mm³ dont plus de 60% sont des sciages bruts de sapin-épicéa. Par rapport à 1999, les importations totales de sciages résineux ont progressé de 30%, tandis que la production française de sciages résineux progressait de 5% sur cette même période. La croissance de la consommation apparente française (+ 9% depuis 1999) s'est donc faite essentiellement au profit des importations, représentant actuellement 32% de la consommation française de sciages résineux.

En 2004, les achats de sciages résineux en provenance du bloc scandinave sont légèrement confortés par rapport à 2003, constituant environ 40% des importations françaises. Les importations en provenance de Russie se stabilisent à un niveau élevé, supérieur à 555 000 m³, tandis que celles des Pays Baltes diminuent globalement, accentuant la tendance observée l'an passé où seule la Lituanie voit sa position confortée. Tout ce grand ensemble de l'Europe du Nord et de l'Est conserve donc un volume exporté vers la France proche de celui de l'an passé même s'il perd progressivement des parts de marché par rapport aux pays de l'Europe de l'Ouest.

En effet, les importations en provenance des pays de l'Europe de l'Ouest poursuivent leur hausse importante, notamment, comme l'an passé, du fait de l'augmentation importante des exportations de l'Allemagne, désormais premier pays fournisseur de la France, devant la Finlande.

F. SCIAGES FEUILLUS (TEMPERES ET TROPICAUX)

PRODUCTION DE SCIAGES FEUILLUS TEMPERES

Bien que la production française totale de sciages soit relativement stable depuis une dizaine d'années, les volumes produits de sciages feuillus tempérés et tropicaux ont accusé une baisse très marquée (-29% de 1992 à 2002), même s'ils représentaient toujours 40% de la production de l'Union européenne à 15, et 28% dans l'UE à 25 (source FAO 2002). La décroissance s'est poursuivie en 2003 (-10% par rapport à 2002), le hêtre étant le plus fortement frappé.

Les statistiques provisoires de production de sciages feuillus pour l'année 2004 annoncent une baisse de 3,5% sur l'ensemble des essences tempérées. Le volume produit serait désormais inférieur à 1,9 Mm³, soit en recul de 24% par rapport à 1999.

Par rapport à 2003, seul le peuplier voit sa situation se redresser légèrement après des années très difficiles depuis 2000. La production de sciages de chêne reste globalement stable. Le hêtre accuse toujours un recul important.

• Chêne : 0,84 Mm³ de sciages produits en 2004

⇒ + 0,6% par rapport à 2003

↓ - 7 % par rapport à 1999

La demande est soutenue principalement par le marché du parquet, dont l'activité se développe depuis plusieurs années notamment sur les frises grandes largeurs, et par le marché du platelage.

En sciage de qualité charpente, la demande est en accroissement notamment sur le marché des bâtiments agricoles, mais également dans le secteur de la maison individuelle. L'activité négoce est assez satisfaisante.

En revanche, la demande du secteur de l'ameublement ne cesse de se réduire suite aux nombreuses délocalisations.

Les scieurs français souhaitent renforcer les actions de promotion vers l'export, notamment de façon collective.

• **Hêtre : 0,43 Mm³ de sciages produits en 2004**

↓ - 11,5% par rapport à 2003

↓ - 37 % par rapport à 1999

Ce marché est toujours sinistré sur la grande exportation depuis l'effondrement de la demande chinoise. Les utilisateurs nationaux et européens, qui avaient été contraints de se tourner vers d'autres essences ou d'autres produits concurrents à l'époque du boom chinois, semblent définitivement perdus.

Le marché est très sélectif et l'ensemble des qualités de sciages est affectée mais principalement la qualité plots qui enregistre un recul de production de presque 40% depuis 2000. Seuls les bois blancs de très belle qualité trouvent encore preneurs Il n'y a plus de marchés pour les autres produits actuellement.

Quelques scieries de hêtre représentant des unités de production importantes se sont délocalisées dans des pays d'Europe de l'Est.

Afin de relancer la demande sur cette essence, les producteurs français réfléchissent à de fortes actions de promotion.

• **Peupliers : 0,4 Mm³ de sciages produits en 2004**

⇒ + 3,5% par rapport à 2003

↓ - 29 % par rapport à 1999

L'activité de ce secteur reste très difficile, notamment dans la fabrication d'emballages et des palettes, mais aussi en bois de choix pour la literie, du fait d'une concurrence très forte des sciages résineux. On assiste sur les dernières années à des cessations d'activités de scieries de peupliers ou à des transferts vers la transformation d'autres essences feuillues et notamment le chêne.

Parallèlement, grâce aux travaux engagés en 2005 dans le cadre du Comité européen de normalisation CEN-TC 175 beaucoup d'espoirs sont fondés sur le développement de nouveaux débouchés pour les bois rétifés.

• **Autres feuillus (dont châtaignier, frêne, merisier) : 0,2 Mm³ de sciages en 2004**

↓ - 14% par rapport à 2003

↓ - 37 % par rapport à 1999

ECHANGES DE SCIAGES FEUILLUS (DONT SCIAGES TROPICAUX)

En 2004, le solde de la balance commerciale s'est dégradé de 12% pour les sciages feuillus (- 93 M€) à cause de la hausse des importations de sciages tropicaux (+9% en valeur par rapport à 2003). Au global, les exportations augmentent de 2% (grâce au chêne) tandis que les importations augmentent de 5%.

Les importations de sciages tropicaux poursuivent leur augmentation et se substituent aux importations de bois ronds

Après un pic en 2000 et 2001 (190 millions d'euros), les importations de sciages tropicaux ont fortement baissé en 2002 mais la reprise de 2003 s'est confirmée en 2004 (185 millions d'euros). En quantité, les importations de 2004 (412 000 m³s) dépassent même celles de 2001 (396 000 m³s). Les prix moyens sont plutôt orientés à la baisse, alors que, contrairement aux bois ronds, les évolutions par essence ne sont guère significatives. En revanche, une tendance semble se dégager par rapport au type de sciage. Les sciages bruts restent très largement dominants autour de 90 % mais leur part de marché se réduit légèrement. Ils cèdent du terrain devant les sciages poncés ou aboutés (1 à 2 %) et les sciages rabotés (10 à 12 %).

Si l'on raisonne en quantité totale équivalent bois ronds, on observe une relative stabilité d'ensemble qui dissimule une évolution sensible et régulière : la proportion de bois ronds et de sciages s'est pratiquement inversée. En 1999, les bois ronds représentaient 66 % de l'ensemble et les sciages 34%. En 2004, les bois ronds sont tombés à 42% alors que les sciages atteignent 58%. Il est clair que les pays exportateurs ont tout intérêt à développer la fabrication de produits à forte valeur ajoutée plutôt que d'exporter une matière première brute. Cette substitution semble irréversible. Elle va de pair avec la diminution de la production française de sciages tropicaux (234 000 m³ en 2000, 156 000 m³ en 2003).

Trois régions se partagent l'essentiel des importations françaises : l'Afrique de l'Ouest, le Brésil et l'Asie du Sud-Est. Les importations de sciages en provenance d'Afrique de l'Ouest stagnent autour de 70 millions d'euros ; leur part de marché régresse donc sensiblement, de plus de 50 % en 2000-2001 à 34 % en 2004. Le Cameroun est le premier exportateur de sciages (41 % en 2004), suivi par le Ghana (22 %), la Côte-d'Ivoire (15 %), le Congo-Brazzaville (11 %) et le Gabon (8 %). Chaque pays a donc sa propre politique d'exportation des bois, soit en bois bruts, soit en produits transformés. Les importations d'Asie du Sud-Est croissent en valeur et en quantité mais stagnent en part de marché. Le grand bénéficiaire des évolutions de l'approvisionnement français est le Brésil dont les exportations sont multipliées par 3 en valeur et en quantité et dont la part de marché double, passant d'environ 20 % en 2000-2001 à plus de 40 % en 2004.

G. PANNEAUX DERIVES DU BOIS

PANNEAUX DE PROCESS

En 2004, l'activité générale en France a montré une accélération claire avec une croissance du PIB de 2,5%, comparée au 0,5% enregistrée en 2003. Cette activité a dopé la demande intérieure et avec une accélération croissante des exportations, l'industrie des panneaux de particules a atteint un nouveau record de production de 3,99 millions de m³.

Par rapport à 2003, on note une croissance dans la production de panneaux de particules de 9,6%, la plus importante croissance pour 2004 en Europe de l'Ouest. En même temps la croissance de la consommation intérieure a été soutenue avec une augmentation de 14%, atteignant en 2004 une valeur de 3,3 millions de m³. On note également une forte réduction des stocks en fin d'année.

La dynamique du marché intérieure s'est aussi retrouvée à l'exportation puisque les valeurs d'exportations en 2004 ont augmenté de près de 18% (en volume) par rapport à 2003, atteignant ainsi une valeur de l'ordre de 1,4 millions de m³. Les exportations représentent 35% de ventes et la majorité sont destinées principalement à des pays comme l'Espagne (30% des exports), le Royaume Uni (25%) ou l'Allemagne (17%). La forte augmentation des exportations est due principalement aux panneaux de particules surfacés mélaminés (PPSM).

La capacité de production de panneaux de particules, fin 2004, était de 4,4 millions de m³. Sauf accident, elle devrait peu varier en 2005.

Le premier trimestre 2005, sur la lancée de 2004 s'est révélé bon avec toutefois une légère baisse dans les premiers trimestres 2005. On constate un tassement de la production et des ventes par rapport à la même période de 2004 et une forte augmentation des stocks en fin de premier semestre. Les prévisions n'étant pas optimistes pour le deuxième semestre de 2005, on attend une baisse de la production et des ventes tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Pour l'année 2005, les valeurs de production de panneaux de particules devraient être identiques voire légèrement inférieures à 2004.

En ce qui concerne la production de MDF, la production française a, en 2004, eu une croissance forte (+13%) atteignant 1,1 millions de m³. Aujourd'hui, la France est le troisième producteur de MDF, représentant 9,2% de la production européenne. Ce panneau est principalement destiné à l'exportation avec des ventes qui représentent 70% des ventes totales de MDF français. En 2004, ces ventes à l'exportation ont augmenté de plus de 10%. Le marché intérieur du MDF a montré une dynamique forte, les ventes des seuls fabricants de panneaux sur ce marché ayant augmenté de plus de 25%. Le secteur du revêtement de sol stratifié est le plus gros consommateur de MDF en France, il transforme plus de la moitié de la production française.

La capacité de production de MDF en France à la fin de 2004 était de 1,15 millions de m³. Elle ne devrait pas être modifiée d'ici la fin 2005.

Comme les panneaux de particules, le MDF est fortement lié à la conjoncture et le deuxième trimestre de 2005 a montré la même tendance qu'en panneaux de particules. Il n'est pas attendu une croissance importante de la production mais plutôt une baisse ou une production égale en volume. Toutefois, le marché intérieur reste très dynamique et le premier semestre de 2005, pour les ventes des producteurs français sur le marché intérieur, a enregistré une croissance de 33%.

En ce qui concerne l'OSB, la France est le 2^{ème} producteur européen et 2004 a connu une très forte croissance de la production (+31%), surtout soutenue par un marché export très dynamique (+40%). Les exportations se font principalement sur l'Europe. Le marché nord-américain reste cependant un marché très soutenu et dynamique.

En 2005, l'OSB a continué sur la lancée de 2004 et le premier trimestre a été particulièrement dynamique avec une croissance de la production de 14% portée plus particulièrement par une croissance du marché intérieure (+40%).

PANNEAUX DE CONTREPLAQUES

Globalement, l'année 2004 a été meilleure que 2003. La demande en contreplaqué a augmenté de 6% par rapport à l'année précédente. Tandis que les exportations augmentaient légèrement (+1%), on notait un net accroissement des importations (+5%), mais la situation variait selon les types de produits.

La production de panneaux à base de bois tropicaux est restée stable par rapport à 2003. Les importations en provenance d'Indonésie et de Chine ont baissé respectivement de 25% (6 400 m³) et 18% (1 900 m³), mais parallèlement des pays non-producteurs de contreplaqué tropical, tels que la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas, ont augmenté significativement leurs exportations vers la France. Consécutivement à l'instauration des droits anti-dumping, les importations en provenance de Chine de contreplaqué okoumé ont enregistré une baisse, ce produit étant remplacé par des volumes plus conséquents (3 000 m³) de contreplaqué à base de bintangor ou red canarium, essences non classées comme tropicales dans la nomenclature douanière.

En ce qui concerne le contreplaqué résineux, le marché français (et plus généralement le marché européen) a profité du ralentissement des exportations du Brésil (- 4 200 m³ soit 13%). Le marché français a augmenté significativement d'environ 6%. Du contreplaqué

résineux chinois est apparu en France (2 200 m³ en 2004 contre seulement 300 m³ en 2003). Ceci a permis une augmentation de 8% de la production française.

La production de contreplaqué de feuillu tempéré a augmenté de manière significative, ainsi que les importations (+ 13%), en provenance essentiellement de Finlande, qui reste le premier exportateur, suivi de l'Indonésie (- 43%), du Brésil (+ 72%), de la Russie et de la Belgique (+ 2400 m³ soit + 25%).

Le premier semestre 2005 a été particulièrement difficile, la baisse de production n'a pas suffi à compenser l'augmentation des stocks due à la faiblesse de la demande. Il semblerait qu'une reprise pourrait s'amorcer au second semestre, mais l'année 2005 n'atteindra pas le niveau de 2004 et ne permettra pas une rentabilité suffisante de cette activité.

H. PATE A PAPIER ET PAPIERS CARTONS

Pâtes à papier et recyclage

La production des usines de pâtes à papier a légèrement progressé en 2004 en représentant un peu plus de 2,5 millions de tonnes (+ 3,1%). La consommation de bois est en progression de 5%, avec plus de 8,9 millions de tonnes de bois réceptionnés par les usines productrices de pâte, dont 93% sont d'origine française, 70% sont des bois d'éclaircie et 30% des produits connexes de scieries.

Réception de bois dans les usines de pâtes

Produits	Année	Consommation apparente	
		Réceptions de bois par les usines productrices de pâte en milliers de tonnes brutes	
		Total	Dont imports
Rondins résineux	2004	3 143	95
	2005	3 387	80
	2006	3 490	80
Rondins feuillus	2004	3 104	144
	2005	3 172	145
	2006	3 270	150
Produits Connexes Scieries	2004	2 710	367
	2005	2 742	341
	2006	2 815	347
Total	2004	8 957	606
	2005	9 301	566
	2006	9 575	577

(extrapolation pour 2005 et prévision pour 2006)

Source : Syndicat général des acheteurs utilisateurs de bois de papeterie

Sur 2004, les importations de pâtes par la France s'élèvent à 2 072 kT, en progression de 2,7%, tandis que les exportations de pâtes à 595 kT progressent légèrement (+ 0,8%). Finalement, la consommation réelle de pâtes par l'industrie papetière française s'est élevée à 4 050 milliers de tonnes, en progression de 3% par rapport à 2003.

L'industrie papetière française a également utilisé comme matières premières 5,9 millions de tonnes de papiers et cartons récupérés, en hausse de 2,8% par rapport à l'année précédente.

Le taux d'utilisation des papiers et cartons récupérés par l'Industrie papetière française est en légère contraction à 58% en 2004 (consommation de papiers et cartons récupérés rapportée à la production globale de papiers et cartons).

En 2004, la récupération apparente des papiers et cartons a poursuivi son développement avec une progression de 8,1%. Rapportée à une consommation de papiers et cartons neufs en très légère hausse, le taux de récupération progresse encore pour atteindre 57,9%.

Progression en volume de l'activité papetière en 2004 grâce aux exportations en augmentation, mais aussi forte hausse des coûts de production

En progression de 3,1% par rapport à 2004, la production papetière française atteint un nouveau record à 10 249 kT. Ceci permet aux entreprises de se rapprocher de la tendance de long terme de croissance de la production. En moyenne, depuis 1990, la production papetière française a progressé de 2,7% par an.

Comme en 2003, cette croissance a été portée par les ventes réalisées sur les marchés extérieurs, dont 77% en Europe, même si les marchés de grande exportation ont été les plus dynamiques. Les exportations de papiers et cartons progressent de 7,6%.

Dans un contexte de légère croissance de la consommation apparente (+2,0%), les livraisons des papetiers français sur le marché français ont un nouveau fois reculé (-2,1%), tandis que les importations progressaient de 5,1%, soit à un rythme supérieur à celui de la croissance du marché français. A 11 079 kT, la consommation française reste inférieure à celle observée en 2000 (11 378 kT). Depuis 1990, le taux de croissance annuel de la consommation aura été de 1,6%.

Globalement le taux d'exportation (55,9%) et le taux d'importation (59,2%) ont progressé de plus de deux points et atteignent de nouveaux records historiques.

L'accroissement de la concurrence, avec des importations dynamiques des pays d'Europe de l'Est, d'Amérique ou d'Asie, a pesé sur les prix de vente des papiers et cartons, qui bien que relativement stables tout au long de l'année, sont restés inférieurs aux niveaux observés en 2003 (-4% selon la base INSEE). Conséquence de la baisse des prix non compensée par la progression de la production, la valeur de production de l'industrie papetière française, à 6,031 millions d'euros, recule de 1,2% en 2004.

Par ailleurs, l'année 2004 aura été marquée par une forte hausse d'un certain nombre de coûts (énergie, transport, consommables, produits chimiques...) pesant sur la rentabilité des entreprises.

Conjoncture 2005

Les prévisions économiques prévoient une stabilisation du rythme de croissance dans la zone euro. Dans ce contexte, l'industrie papetière française pourrait connaître une poursuite de son rythme de croissance en volume en 2005. Le niveau relativement bas des stocks dans les filières, ainsi que les tendances observées en fin d'année 2004 contribuent à confirmer cette perspective favorable pour l'année 2005.

3. TABLEAUX

A. Indicateurs économiques

Données du 4^{ème} trimestre 2004

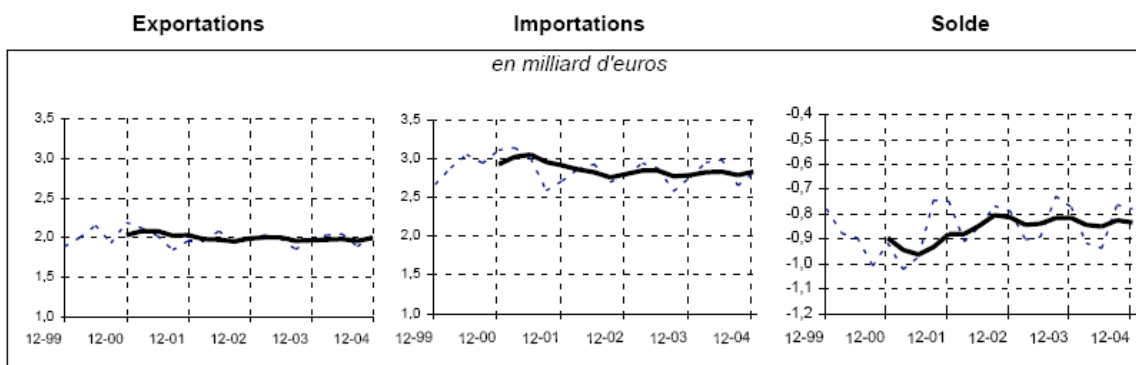
Conjoncture de la filière bois et dérivés

La balance commerciale de la filière bois établie à partir de données des douanes concerne les postes détaillés dans les pages "Nomenclature des produits" à la fin de la publication.

Sauf précision complémentaire, la légende des graphiques ci-après est :

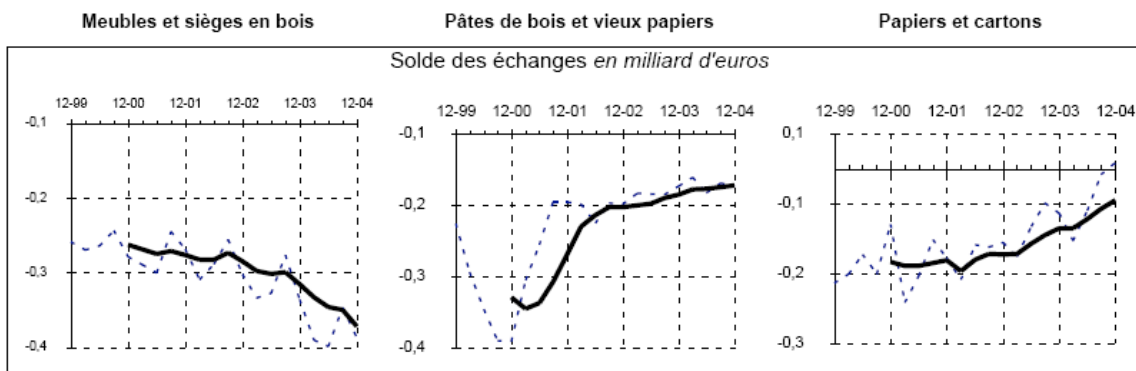
----- donnée trimestrielle brute
————— donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières

Evolution globale de la balance



Pour le quatrième trimestre 2004, le déficit se réduit à 0,8 milliard d'euros. Sur les douze derniers mois, le solde négatif s'établit à -3,4 milliards d'euros ; les exportations comme les importations s'accroissent de 2 %. Mais cette évolution dissimule le maintien des contrastes entre des secteurs en expansion (pâtes, papier, panneaux) et d'autres qui continuent à se fragiliser (feuilles de placage, lames pour parquets, ouvrages de menuiserie, sciages et surtout meubles et sièges en bois).

Les gros poids du déficit

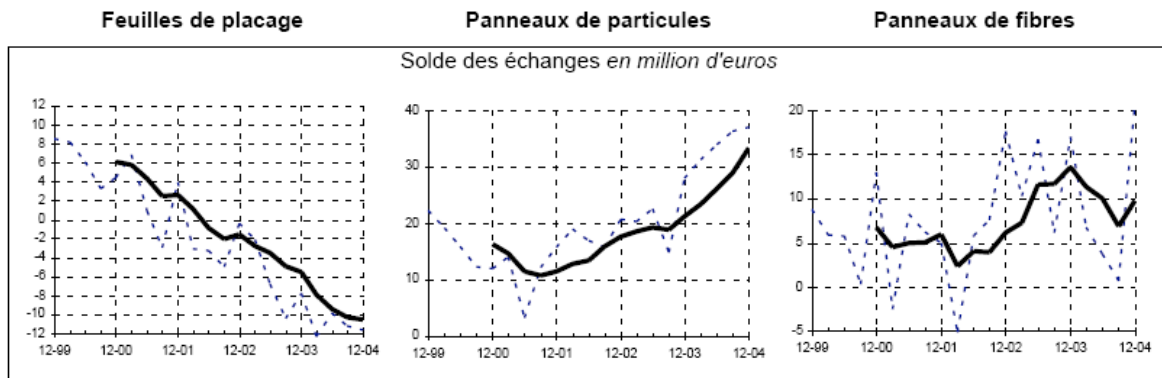


- Meubles et sièges : le solde continue à se dégrader de sorte que le déficit dépasse 0,35 milliard d'euros au quatrième trimestre 2004. Au cours des douze derniers mois, le courant d'échanges à l'exportation régresse de 1 % alors que les importations progressent de 11 %.

- Pâtes de bois et vieux papiers : la tendance continue à s'améliorer. Sur les douze derniers mois, le solde, tout en restant négatif, se réduit à moins de 0,2 milliard d'euros par trimestre. Les importations baissent de 1 % tandis que les exportations augmentent de 7 %.

- Papiers et cartons : la tendance reste favorable. Sur les douze derniers mois, le solde, bien que toujours négatif, se redresse légèrement par rapport à la période précédente. Les exportations progressent de 2 % alors que les importations se contractent de 2 %.

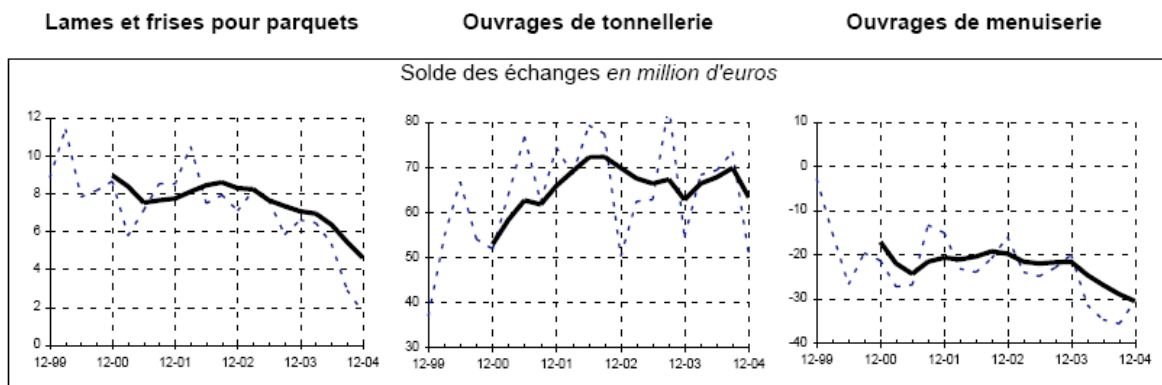
Travail mécanique du bois



- Feuilles de placage : la dégradation entamée depuis trois ans se poursuit. Sur les douze derniers mois, les exportations baissent de 14 % par rapport à la période précédente alors que les importations progressent de 4 %.

- Panneaux de particules : l'amélioration du solde engagée au milieu de l'année 2001 s'accroît encore. Sur les douze derniers mois, les exportations progressent de 26 % par rapport à la période précédente alors que les importations n'augmentent que de 4 %.

- Panneaux de fibres : malgré une forte reprise au dernier trimestre, l'ensemble de l'année marque le pas avec un solde positif de 32 millions d'euros contre 50 en 2003. Sur les douze derniers mois, les exportations fléchissent de 4 % alors que les importations s'accroissent de 4 %.



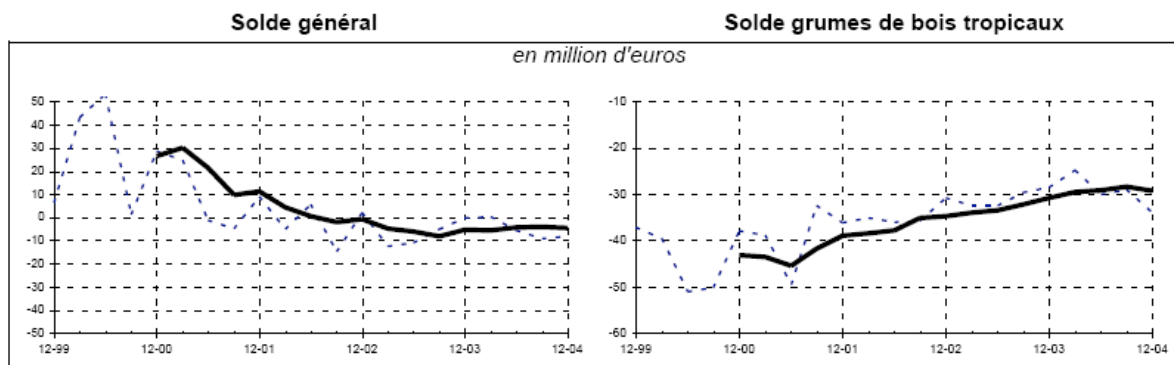
- Lames et frises pour parquets : le quatrième trimestre 2004 ne compense pas le fléchissement observé au cours des trimestres précédents. Sur les douze derniers mois, les importations progressent de 45 % alors que les exportations stagnent.

- Ouvrages de tonnellerie : les variations d'un trimestre à l'autre restent fortes dans les deux sens. Cependant, le solde des douze derniers mois se dégrade légèrement par rapport à la période précédente. Au quatrième trimestre 2004, les Etats-Unis restent notre premier client (38 % de nos exportations) devant l'Italie (13 %) et l'Espagne (11 %), suivies par l'Australie (10 %), l'Afrique du Sud (6 %), le Chili (5 %), et la Nouvelle-Zélande (3 %).

- Ouvrages de menuiserie : après l'amélioration du milieu de l'année 2003, le déficit continue à se creuser. Sur les douze derniers mois, les importations progressent de 16 % alors que les exportations se réduisent de 3 %.

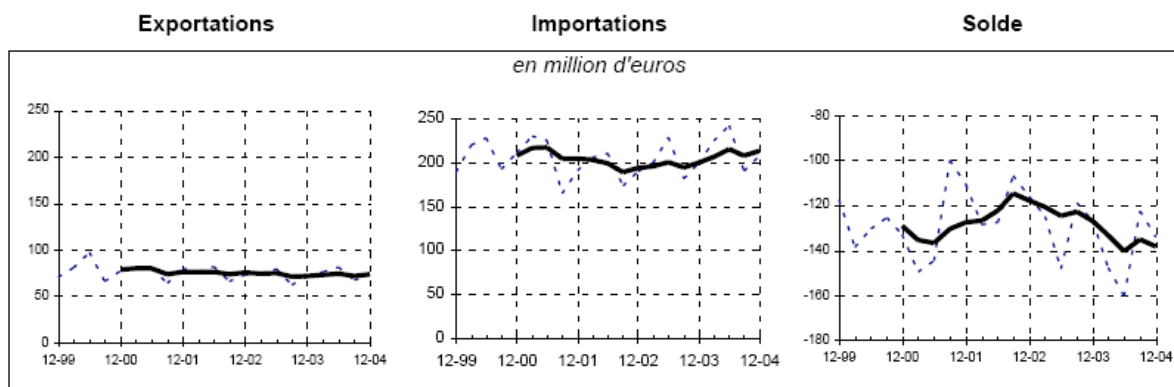
Produits de l'exploitation forestière et de la scierie

Bois ronds



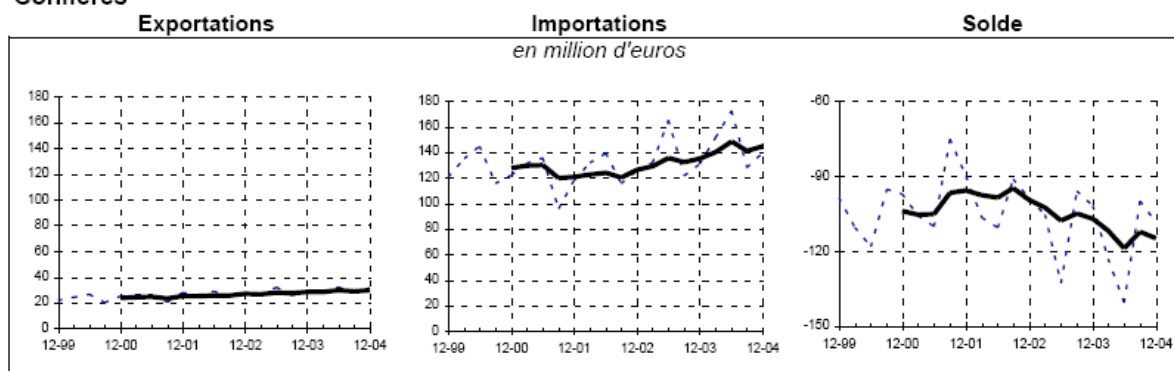
Après deux années d'excédent en 2000 et 2001, le solde est redevenu déficitaire depuis le milieu de l'année 2002 et retrouve son niveau d'avant 1999. Sur les douze derniers mois, les exportations de bois ronds tempérés baissent de 4 % par rapport à la période précédente. Les effets des tempêtes de 1999 s'achèvent. Les exportations de bois ronds de pays ne compensent plus les importations de tropicaux.

Sciages



Après une amélioration en 2002, le solde se dégrade à nouveau depuis 2003. Sur les douze derniers mois, le déficit s'accroît de 9 % par rapport à la période précédente ; les importations progressent de 7 % et les exportations de 4 % seulement. Les sciages de conifères représentent toujours les trois-quarts de ce déficit et les sciages tropicaux le reste.

Conifères

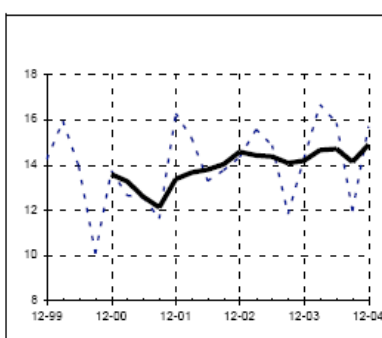


Avec un déficit de 472 millions d'euros sur les douze derniers mois, le solde se dégrade encore de 8 % par rapport à la période précédente. Les importations progressent de 8 % et les exportations de 6 % seulement. L'importance des importations explique la dégradation du solde.

Feuillus

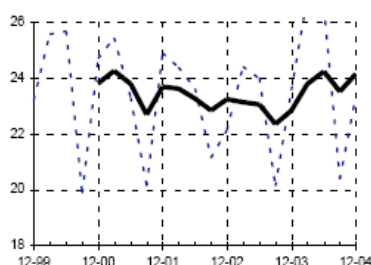
Chêne

Solde

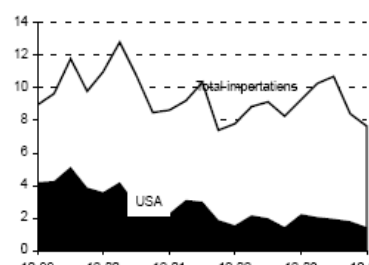


Exportations

en million d'euros



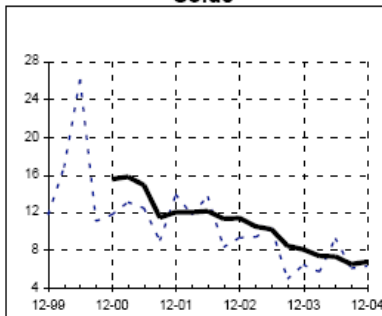
Part des importations en provenance des USA



Après le redressement de 2001, l'excédent, qui s'était stabilisé autour de 14 millions d'euros par trimestre, remonte à 16 millions d'euros au quatrième trimestre 2004. Sur les douze derniers mois, les exportations augmentent de 6 % et les importations de 4 %. Les Etats-Unis restent notre premier fournisseur avec 20 % de nos achats, mais ils sont de plus en plus concurrencés par les pays de l'Union européenne et d'Europe de l'Est.

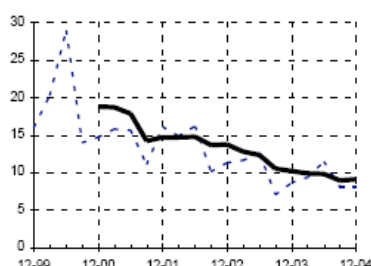
Hêtre

Solde

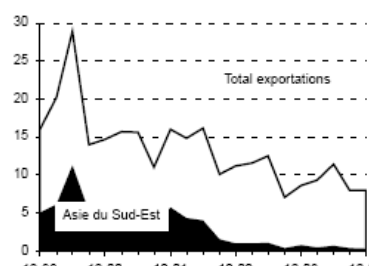


Exportations

en million d'euros



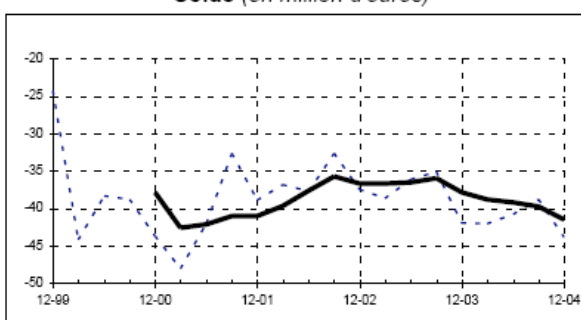
Part de l'Asie du Sud-Est



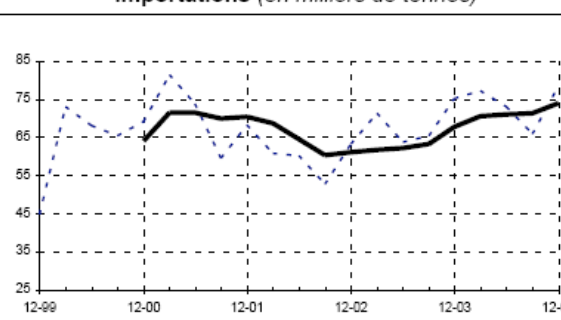
Après la fermeture des marchés vers l'Asie du Sud-Est, qui ne représentent plus que 5 % de l'ensemble, les exportations baissent encore de 7 % sur les douze derniers mois par rapport à la période précédente. De leur côté, les importations s'accroissent de 9 %, de sorte que le solde se maintient à 27 millions d'euros sur les douze derniers mois.

Bois tropicaux

Solde (en million d'euros)



Importations (en milliers de tonnes)



La hausse des importations repart. Sur les douze derniers mois, elles progressent de 9 % par rapport à la période précédente et dépassent leur niveau des années 2000 et 2001. Au quatrième trimestre 2004, les volumes importés proviennent pour 36 % d'Afrique occidentale, 53 % du Brésil et 11 % d'Asie du Sud-Est.

B. Production et commerce des produits forestiers en 2004, 2005 et 2006

